

Rapport d'activité Janvier 2016/décembre 2017 - SNES-FSU Aix-Marseille

La période sur laquelle porte ce rapport d'activité court de janvier 2016 à décembre 2017. Elle est marquée par les conséquences sociales et politiques de la crise économique de 2008 et de la crise de la dette publique européenne, la montée du nationalisme et de logiques de repli (America First, Brexit, Catalogne, Corse...), l'onde de choc des attentats (Charlie Hebdo, Hyper Cahser, Bataclan, Nice, St Etienne de Rouvray, ...) et ses conséquences politiques et sécuritaires (déchéance de nationalité, Etat d'Urgence), une forme de crise de la démocratie et l'attrait pour des politiques autoritaires et populistes (Trump, Poutine, Erdogan...). En France, elle correspond à la fin du quinquennat de François Hollande et au début de celui d'Emmanuel Macron.

Six mois après son élection, le nouveau pouvoir politique termine la première phase de son train de réformes qui visent à adapter la France à la mondialisation libérale. Le droit du travail a été à nouveau flexibilisé au détriment des salariés, la fiscalité a été à nouveau réduite au bénéfice des plus riches (suppression de l'ISF) et des actionnaires (flat tax de 30 %), les fonctionnaires, la jeunesse et les retraités sont mis à contribution : austérité salariale, conditions d'accès à l'Université, politique du logement, hausse de la CSG. L'Etat d'urgence est entré dans le droit commun, rognant les libertés publiques.

D'autres mesures sont en préparation, sur l'apprentissage et la formation professionnelle, sur la sécurité sociale et les retraites.

L'opposition politique, le mouvement citoyen ou associatif, le mouvement social ne sont pas à ce stade parvenus à inverser le rapport de force issu des élections du printemps 2017. Il faut prendre la mesure du séisme politique dont les résultats électoraux sont la manifestation la plus criante. L'effondrement du Parti Socialiste, sanctionné par les électeurs pour n'avoir ni répondu aux attentes populaires en termes d'emploi et de pouvoir d'achat, ni avoir remis en cause l'ordre économique et social établi en Europe a profondément déstabilisé toutes les forces qui oeuvrent pour la justice et le progrès social, qu'elles soient politiques, associatives ou syndicales. La politique de l'offre, l'absence de solidarité nationale envers les migrants, la déchéance de nationalité, ont fondamentalement sapé les bases d'un rassemblement des citoyens autour d'un projet de progrès et de justice sociale.

L'élection d'Emmanuel Macron marque le triomphe politique de la classe moyenne supérieure, de l'élite économique et de la haute fonction publique, et la marginalisation des corps intermédiaires ayant contribué jusque-là à structurer la République, dont les enseignants et les fonctionnaires. Les milieux populaires, employés et ouvriers, ont quant à eux disparu du champ politique depuis bien longtemps.

Certes, des propositions politiques alternatives se construisent, certes des mouvements sociaux se poursuivent, notamment sur la question du droit du travail, la précarité dans la Fonction Publique, le pouvoir d'achat des fonctionnaires, mais la division syndicale et politique, la faiblesse de l'opposition, l'atonie des citoyens pèsent sérieusement sur les capacités de mobilisation à court terme.

Le SNES-FSU Aix-Marseille se félicite toutefois de la déroute lors du second tour de la présidentielle et aux législatives du Front National, de ses thèses racistes, populistes et nationalistes. Par notre action et nos appels à battre ses candidats, nous espérons y avoir contribué. Dans ce contexte de brouillage politique, de perte des repères et de la mémoire, il était important qu'interviennent dans le débat public des acteurs qui assument un rôle pédagogique de formation des jeunes générations, de rappel des principes et de passage de relai de la mémoire collective. Le SNES-FSU Aix-Marseille est un syndicat de professeurs et il est de sa responsabilité d'intervenir dans le débat public sur la base du refus du racisme et de l'antisémitisme, de l'amitié entre les peuples et de l'internationalisme, du refus des politiques inégalitaires et discriminatoires, de l'extrême-droite. Le SNES-FSU Aix-Marseille promeut une conception de la laïcité qui permette à tous les citoyens de vivre ensemble. Les croyances religieuses individuelles doivent être respectées mais elles ne sauraient structurer le débat public et influencer sur les politiques publiques. La neutralité de l'État implique la neutralité des fonctionnaires. Le SNES-FSU Aix-Marseille contribue à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et dénonce les amalgames trop fréquents entre des notions très différentes telles qu'origine, culture, communauté, croyance personnelle, intégrisme, radicalité, terrorisme.

Le SNES-FSU Aix-Marseille considère en effet qu'il y a urgence à remobiliser les salariés en leur proposant des modalités d'action et d'organisation qui permettent de rassembler le plus grand nombre d'entre eux, quel que soit leur sexe, leurs options religieuses ou philosophiques, leurs choix politiques partisans. Le laboratoire de la Fonction Publique, avec son unité syndicale complète et persistante, sa plate-forme revendicative concrète et ancrée dans les réalités vécues par les salariés, et sa prise en charge de l'intérêt général, montre que cela est possible. La mobilisation des agents de la fonction publique, des salariés, des citoyens, dans des logiques de contestation de l'ordre libéral établi suppose en effet que l'on sorte du clivage syndical, des logiques partisans politiques et que l'on construise **l'unité d'action sans exclusive** pour reconstruire la crédibilité d'alternatives économiques et sociales.

C'est ce à quoi s'est employé le SNES-FSU Aix-Marseille au cours du mandat précédent, du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2017.

La mobilisation des agents de la fonction publique, des salariés, des citoyens suppose que le syndicalisme **réponde aux problèmes concrets** qui leurs sont posés.

60 Dans son secteur de responsabilité, le SNES-FSU s'est impliqué résolument dans la lutte en faveur du pouvoir d'achat, pour la
61 revalorisation des carrières, contre le gel du point d'indice, contre le rétablissement du jour de carence et la hausse de la CSG
62 non-compensée, en particulier pour les retraités. Il a pesé sur la mise en place des nouveaux dispositifs d'évaluation des
63 personnels dans le but de promouvoir une conception ambitieuse de nos métiers et de cadrer les évaluateurs.

64 La mise en place des mesures négociées dans le cadre du protocole PPCR que la FSU a signé est en cours. Les personnels
65 expriment une réelle satisfaction à voir les carrières évoluer enfin après près de 30 ans de blocage. Malgré ses imperfections, le
66 rythme unique en classe normale se traduit par une accélération de la carrière de la majorité des collègues. La suppression du
67 Grand Choix en fin de classe normale est compensée par les ajouts de points d'indice et l'accélération des rythmes à la hors-
68 classe. La généralisation de l'accès à la hors-classe, et de l'accès au dernier échelon de la hors-classe, est une réponse adaptée
69 aux générations recrutées en masse au milieu des années 90. L'ouverture de la classe exceptionnelle, malgré des modalités
70 d'accès injustes et inégalitaires, offre enfin un débouché de carrière aux générations recrutées au milieu des années 80 et qui
71 ont porté la démocratisation du système scolaire.

72 Les nouvelles carrières ouvrent un nouvel espace revendicatif, pour améliorer les conditions d'accès à la classe exceptionnelle
73 par exemple, et il est important que les collègues donnent une légitimité accrue aux représentants des personnels élus dans les
74 commissions paritaires en décembre 2018 pour peser concrètement sur ces aspects. Le SNES-FSU Aix-Marseille s'y emploie déjà
75 en proposant depuis l'année scolaire 2016/2017 de nombreuses HIS, réunions ou stages d'information pour connaître les
76 nouvelles carrières.

77 De même, le nouveau dispositif d'évaluation, qui permet de rompre avec les nombreux biais du système antérieur, peut
78 permettre à la profession d'imposer aux inspecteurs et personnels de direction un rapport moins infantilisant, plus conforme à
79 notre statut de cadre et à notre liberté pédagogique. Le SNES-FSU s'y emploie en organisant de nombreuses HIS, réunions ou
80 stages pour aider les collègues à s'emparer de ces nouveaux outils.

81 Il faut noter en outre que le nouveau décret statutaire que le SNES-FSU a négocié en 2014 et qui est entré en application dans
82 tous les établissements à la rentrée scolaire 2015 a maintenant trois ans. Il a permis de mettre fin à la spoliation des heures de
83 première chaire, remplacées par un dispositif de pondération plus simple et plus juste, d'améliorer significativement la
84 rémunération des collègues en REP+, par le biais de la pondération et des indemnités, de compenser les compléments de
85 services au moyen d'une heure de décharge. Contrairement à ce qui a pu être dit par certains durant la campagne des élections
86 professionnelles de 2014, le décret statutaire a confirmé la définition hebdomadaire des services, sur la base de maxima
87 hebdomadaires définis en heures d'enseignement, dans la réglementation et dans les faits. **L'explicitation des missions liées à**
88 **l'enseignement n'a en rien modifié la réalité de l'exercice professionnel.** La mise en place des Indemnités pour Missions
89 Particulières a permis une gestion moins opaque des anciennes HSE. Là où les personnels de direction ont tenté de s'arroger des
90 prérogatives allant au-delà des textes ou d'imposer des interprétations abusives de ces textes, le SNES-FSU Aix-Marseille a aidé
91 les collègues à organiser leur riposte collective, comme dans les REP+, où l'on ne note plus à cette rentrée de conflit notable sur
92 cette question. Il nous faut encore et toujours lutter au quotidien pour imposer une utilisation légitime des IMP dans les conseils
93 d'administration, lutter pour contenir les excès du management en particulier au regard de l'inflation des réunions proposées
94 aux collègues, mais les textes négociés dans la période sont des points d'appui qu'il ne faut pas sous-estimer.

95 Le SNES-FSU Aix-Marseille se félicite de la mise en place du corps des Psychologues de l'Education Nationale qui permet aux
96 COPsy, désormais PsyEN, d'obtenir un accès à la hors-classe et à la classe exceptionnelle. Il continue à intervenir pour un accès
97 élargi aux indemnités et pour la défense du réseau des CIO et de l'orientation scolaire. Les personnels ont plébiscité l'action du
98 SNES-FSU et du SNUipp-FSU en nous donnant la majorité absolue lors des élections professionnelles du 28 novembre 2017.

100 Santé au travail

101 Les ordonnances réformant le Code du travail prévoient la fusion des instances représentatives des personnels dans le secteur
102 privé. Il n'est pas anodin qu'une des premières mesures de ce gouvernement soit de réduire les prérogatives des élus des
103 personnels et de rendre plus difficile le droit d'alerte, d'enquête et l'expression sur la réalité du travail.

104 Récents dans l'Education nationale, nos CHSCT Académiques et départementaux ont acquis au fil du temps une expertise et une
105 méthode de travail a pu se mettre en place qui commence à porter ses fruits. Au cours de la dernière période, la section
106 académique a organisé des stages « Santé au Travail » à destination de tous les collègues et, parfois plus spécifiquement pour
107 les élu-e-s en CHSCT. Le SNES-FSU Aix-Marseille a pesé dans chaque réunion de l'instance et dans ses groupes de travail pour
108 obtenir des avancées. Ainsi, en cette rentrée, l'administration a validé une proposition défendue par nos élu-e-s qui constituera,
109 à terme, un droit nouveau pour les personnels : être mieux accompagné lors du retour dans son établissement après une longue
110 absence. Un protocole élaboré par le CHSCT Académique va être expérimenté. Il doit permettre à un agent absent plus de trois
111 mois, quel qu'en soit le motif, de bénéficier s'il le souhaite d'un accompagnement. La mesure phare de ce dispositif est la
112 possibilité de différer sa prise de fonction de 48h, afin de reprendre contact progressivement avec son environnement
113 professionnel, de faire le lien avec son remplaçant, de s'informer des événements survenus pendant la période, d'être accueilli
114 par les équipes. L'expérimentation doit permettre d'identifier les difficultés techniques avant la généralisation du dispositif.

115 D'autres travaux sont en cours au niveau académique, comme dans les départements : la poursuite des analyses sur la réforme
116 STHR (filiale hôtellerie de la voie technologique) et sur les CIO, mais aussi une action d'envergure sur l'entrée dans le métier des
117 enseignants qui se fixe pour objectif d'analyser les difficultés rencontrées, mais aussi les ressources permettant d'aborder le
118 métier dans les meilleures conditions possibles. Là encore, l'administration a retenu la plupart des propositions portées par nos
119 élus.

121

Le lycée

122 La combinaison de l'héritage du lycée Chatel, des choix budgétaires donnant la priorité au premier degré et plus
123 conjoncturellement au collège, et de la hausse démographique, rendent la situation des lycées intenable. Les programmes sont
124 inadaptés, a fortiori depuis la réforme du collège. Le Ministère a choisi d'entrer dans le dossier du lycée par le baccalauréat, et
125 avant cela par l'accès au supérieur. C'est une démarche contestable qui masque notamment le problème de la Seconde qui est
126 crucial. **Le «plan étudiant» Parcoursup habille mal le renoncement au libre accès des bacheliers à l'université, et plus
127 largement le fait que pour le gouvernement l'objectif d'augmenter le nombre de diplômés du supérieur n'est plus d'actualité.**
128 Il a des conséquences importantes sur le rôle des enseignants de Terminale dans l'orientation qui pourraient contribuer à la
129 sélection. Si la décision de rémunérer un deuxième PP par classe est une juste reconnaissance de la charge de travail, elle ne
130 rend pas acceptable le fait que des enseignants, sans aucune formation, se prononcent sur la totalité des vœux des élèves. Le
131 SNES-FSU Aix-Marseille a participé à la journée d'action unitaire du 12 décembre 2017.

132 La concertation sur le baccalauréat et sur le lycée s'est déroulée en décembre 2017. L'absence de toute mention de la voie
133 professionnelle à l'ordre du jour est inacceptable. Le SNES, avec la FSU, s'oppose tout projet de régionalisation de la voie
134 professionnelle. Les projets ne sont pas encore officiellement connus mais tout porte à croire que l'intention du ministère est
135 tenté d'aller vers un lycée de type modulaire et un baccalauréat restreint à un petit nombre d'épreuves et incluant une part plus
136 importante de CCF. **Pour le SNES ces projets ne sont pas acceptables.** Le SNES a pesé de tout son poids dans les réunions de
137 concertation pour les mettre en échec et pour défendre la structuration du lycée en voie et en séries cohérentes et rénovées,
138 l'amélioration des conditions d'étude des lycéens et le maintien d'un baccalauréat anonyme et national avec des épreuves
139 terminales. C'est dans ce but qu'il a participé à la Table Ronde organisée à Marseille le lundi 18 décembre 2017 lors de la venue
140 de la commission Mathiot.

141 Dans la perspective de la mobilisation de la profession sur le lycée et le baccalauréat, le SNES-FSU Aix-Marseille a lancé à
142 l'automne 2017 une campagne d'information des collègues, notamment au moyen d'un stage et de nombreuses HIS.

143

Le Collège

144 La rentrée 2016 a été marquée par la mise en place de la réforme du collège, malgré la mobilisation massive de la profession
145 pendant plus de 18 mois. Les premiers constats sont problématiques : mise à mal du cadre national des enseignements, poids
146 croissant de la direction des établissements dans le quotidien des équipes, suppression de certains dispositifs
147 d'accompagnement, fragilisation de certaines disciplines, baisse des heures d'enseignement pour les élèves,... **A rebours total
148 de la publicité ministérielle, cette réforme accroît les inégalités entre les élèves et la concurrence entre les établissements,
149 faisant le jeu des collèges privés.** La charge lourde et inédite générée par les nouveaux programmes sur les 4 niveaux du collège
150 a considérablement dégradé les conditions de travail des enseignants.

151 Pour autant, la réforme qui s'est appliquée n'est pas celle imaginée par la ministre Vallaud-Belkacem. L'action du SNES et des
152 collègues est parvenue à neutraliser certains des aspects les plus néfastes de cette réforme, en construisant un rapport de force
153 inédit obligeant l'administration à modérer l'application à la lettre de Collège 2016. Le SNES-FSU Aix-Marseille continue de
154 réclamer une autre réforme du collège. C'est dans cette démarche qu'il a organisé en octobre 2016 des Etats Généraux du
155 collège à Marseille.

156 Un arrêté modifiant la mise en œuvre de la réforme du collège a été appliqué à la rentrée 2017. Cette réouverture des
157 discussions est le fruit des luttes menées par le SNES-FSU et la profession pour dénoncer le caractère inefficace et injuste de
158 cette réforme. Mais l'arrêté répond en partie seulement aux attentes du SNES-FSU. En effet, si l'étau est desserré pour les
159 enseignants, avec l'assouplissement du cadre des EPI ou le retour possible d'enseignements facultatifs, ces ajustements sont un
160 pas supplémentaire vers davantage d'autonomie des établissements.

161 La mise en place de la réforme Collège 2016 s'est accompagnée d'un nouveau DNB, de nouveaux bulletins périodiques, et de la
162 mise en place du LSU. Le SNES-FSU continue de demander une simplification du DNB, et rappelle qu'il est opposé à toute forme
163 de livret de compétences. Il a appelé les collègues à des actions au cours du troisième trimestre : refus d'un remplissage précoce
164 et chronophage des domaines du socle, et validation du socle en conformité avec les textes réglementaires dans une approche
165 globale des différents domaines. La nouvelle version du DNB 2018 démontre que l'organisation du DNB post-réforme du collège
166 était une usine à gaz, mais les révisions apportées sont marginales par rapport à l'ensemble des problèmes liés à l'évaluation des
167 élèves depuis la mise en place de la réforme.

168 En outre, le SNES-FSU Aix-Marseille rappelle que le LSU ne doit pas imposer une modalité particulière d'évaluation pour les
169 enseignants au quotidien, et le choix des modalités de l'évaluation relève de la liberté pédagogique. Il continue d'organiser des
170 HIS afin d'encourager les collègues à faire respecter leur liberté pédagogique et refuser l'augmentation de la charge de travail.

171 Enfin, la rentrée 2017 en collège a été marquée par la création du dispositif « devoirs faits ». Ce dispositif, qui pourrait paraître
172 de bon sens, n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les enseignants et leurs représentants. Le vademecum publié par le
173 ministère pose problème par son côté prescriptif. Contrairement à la communication ministérielle, les moyens attribués au
174 dispositif ne permettent pas une prise en charge pour une majorité d'élèves, notamment en éducation prioritaire, où c'est
175 l'enveloppe de l'accompagnement éducatif qui doit être réorientée vers le dispositif « devoirs faits ».

176

Vie syndicale, syndicalisation

177 Le SNES-FSU Aix-Marseille s'est impliqué dans la recherche de nouveaux syndiqués et dans la constitution de nouvelles sections
178 syndicales d'établissement pour renforcer l'outil syndical majoritaire. Nous pouvons nous féliciter d'une nette augmentation du

179

180

181 nombre de syndiqués cette année, qui permet de compenser plusieurs années de lente érosion, ainsi que d'un très bon taux de
182 syndicalisation des stagiaires et d'une légère amélioration du nombre d'établissements où existe une section syndicale du SNES-
183 FSU. Nous devons cependant noter que si la participation aux stages de formation syndicale est en nette augmentation, la
184 participation aux instances syndicales est très insuffisante. De même, en dehors de problèmes ponctuels, les sections syndicales
185 d'établissement communiquent peu d'informations à destination des S2 et du S3. Il nous faut poursuivre dans la logique de
186 l'opération *Grains de Sable* en proposant des modalités d'action et des pratiques syndicales qui replacent le collectif de
187 l'établissement au coeur de notre action. C'est à ce niveau que les solidarités se créent et s'organisent, que la décision
188 d'adhérer, de se rassembler, de s'organiser, de se mettre en action ou en grève, se discutent et se prennent concrètement. C'est
189 à ce niveau que l'on peut résister au management et tisser des alliances avec les autres membres de la communauté éducative.

191 Compléments au rapport d'activité :

193 Lycées de l'académie

194 Si le quinquennat précédent n'a pas apporté de changement frontal aux structures du lycée, les lycées ont été
195 confrontés aux effets de la **hausse démographique** et de la suppression du **redoublement**. Les efforts budgétaires
196 ayant porté sur le premier degré et conjoncturellement sur le collège, les lycées ont vu leurs effectifs s'accroître et
197 les classes se remplir. Plusieurs établissements de l'académie atteignent aujourd'hui un **seuil critique**.

198 Suite au travail patient dans les instances et à la mobilisation des établissements, la nécessité d'un nouveau lycée
199 pour décharger les **lycées d'Aix** fait aujourd'hui publiquement consensus, ce n'était pas le cas il y a peu. Partout les
200 conditions de travail se sont dégradées. Le SNES l'a systématiquement dénoncé, notamment en mettant en évidence
201 la gravité particulière de la situation en **STMG**, dont le rectorat est aujourd'hui conscient. Les préparations de
202 rentrée ont été marquées de plusieurs mobilisations, sous la forme **d'audiences** que le SNES a systématiquement
203 accompagnées, accédant ainsi à une vision globale précise de la situation dans les établissements.

204 Cela a permis de nourrir le travail sur la **carte des formations**. Face à la volonté du Rectorat de faire évoluer la carte
205 des formations de l'académie en lien avec la Région académique, le SNES a porté les demandes d'évolution de l'offre
206 de formation de leur établissement portées par les collègues : quartiers nord de Marseille, Martigues, Arles, La
207 Ciotat, Aubagne, Aix, etc. Le travail sur la sectorisation du nouveau **Lycée de Saint Mitre** a été l'objet d'un suivi
208 attentif, notamment pour protéger l'équilibre du lycée Diderot et chercher à améliorer la mixité sociale à Victor
209 Hugo tout en l'assurant à Saint Mitre. La mise en route difficile du nouveau lycée fait aujourd'hui l'objet d'un suivi
210 attentif.

211 Le lycée Joliot-Curie vit depuis plusieurs années une situation inacceptable liée à la vétusté de ses locaux. Le SNES a
212 relayé auprès de l'administration et de la Région le refus des collègues de l'implantation d'une IFSI, et la nécessité de
213 la rénovation. Une visite du CHSCT A a eu lieu permettant de formuler des préconisations.

214 Le Rectorat a souhaité regrouper les formations **d'Arts Appliqués** au lycée Diderot dans le but de créer une Ecole
215 Supérieure. Ce projet a suscité des réactions différentes chez les collègues, y compris les syndiqués. La section
216 académique a suivi le dossier au plus près notamment en faisant régulièrement le travail d'information des collègues
217 que l'administration ne faisait pas et en alertant le rectorat sur les multiples difficultés, en matière de locaux
218 notamment. Le lycée **Marie Curie** s'est fortement mobilisé contre le transfert. Le SNES a accompagné cette
219 mobilisation à chaque étape. Le rectorat a été conduit à associer bien davantage les collègues à ses projets ce qui
220 s'est concrétisé lors d'une réunion très ouverte d'information sur la mise en place de la Licence DNMADE.
221 Aujourd'hui le projet de regroupement pose des problèmes que le SNES relaie auprès du rectorat et de la région,
222 mais le projet a évolué et tient compte des fortes contraintes de place qui étaient niées au départ. Le SNES reste
223 vigilant face à l'impact que le DNMADE aura sur les postes notamment.

225 Lycées ZEP

226 En 2014, la réforme de l'éducation prioritaire a écarté les lycées qui sont entrés dans un dispositif transitoire de
227 sortie. Le SNES a été en septembre 2016 à l'initiative d'un mouvement unitaire construit et puissant qui a conduit à
228 deux grèves largement majoritaires dans les lycées concernés en novembre et décembre. La pression exercée a
229 conduit la Ministre de l'éducation nationale à annoncer le prolongement du dispositif transitoire jusqu'en 2019 et
230 450 ETP supplémentaires pour la rentrée 2017. Le mouvement a repris en janvier selon des rythmes très inégaux
231 d'un établissement à l'autre, et la section académique n'a cessé de chercher à maintenir l'unité. Le travail de
232 conviction auprès du rectorat l'a conduit à annoncer la création d'un label académique, les « lycées accompagnés »
233 reconnaissant la spécificité de ces lycées dans le calcul des moyens. Si le mouvement des lycées ZEP a imposé cette
234 question dans l'esprit de l'ensemble des partenaires, il n'a pas permis le classement des lycées dans une carte
235 renouvelée qui reste à obtenir. Il n'a pas non plus apporté de réponse à la disparition des indemnités et avantages

236 de carrière que les personnels de ces lycées vont perdre en 2019 si rien n'est fait. Le chantier reste ouvert, à la
237 rentrée 2017 le SNES Aix-Marseille a été à l'initiative d'une lettre ouverte au ministre.

238

239 **Formation des maîtres, recrutements, ESPE**

240 Au terme d'un premier cycle de quatre années, l'ESPE entamera un nouveau plan quadriennal à partir de la rentrée
241 2018. Présent dans les instances de l'ESPE et auprès des stagiaires, le SNES-FSU Aix-Marseille a suivi de près la
242 formation proposée aux étudiants de M1 et aux étudiants/stagiaires de M2.

243 Dans le cadre de l'intégration des ESPE à l'université et de l'harmonisation des maquettes des masters, le M1
244 prépare de moins en moins les étudiants aux épreuves des concours ce que nous ne cessons de dénoncer aux côtés
245 des étudiants et de certains formateurs de l'ESPE. En M2, la formation ne prend pas correctement en compte la
246 diversité des profils des étudiants/stagiaires. Les reconversions sont de plus en plus nombreuses et les besoins des
247 lauréats des concours sont très variés. Le SNES-FSU réclame depuis 2013 des parcours plus diversifiés afin que
248 chaque étudiant/stagiaire bénéficie d'une formation qui lui soit réellement profitable.

249 L'ESPE d'Aix Marseille ayant renforcé depuis la rentrée 2017 le poids du mémoire de M2 en instaurant une note
250 seuil, nous avons insisté pour que le nombre d'évaluations diminue par ailleurs, ce qui semble avoir été entendu.

251 En cette période de crise de recrutement, la question des UE de préprofessionnalisation en licence se pose toujours
252 davantage. Tout en étant conscients des enjeux, nous veillerons à ce que leur choix ne devienne pas une condition
253 d'accès en M1 MEEF.

254 Le SNES-FSU continue de se battre pour que les supports de stage en responsabilité ne soient pas en REP+ et le
255 moins possible en REP. Il poursuit aussi son action afin d'obtenir une valorisation du rôle des tuteurs de terrain,
256 notamment par le biais d'une meilleure formation.

257

258 **Emploi, permanence, suivi individuel**

259 L'activité du secteur « emploi » est la face cachée de l'action syndicale puisqu'elle fait en permanence le lien entre
260 l'individuel et le collectif, recherchant toujours le point d'équilibre entre l'intérêt de chacun de celui de tous. Les
261 militants réaffirment constamment que le « service » rendu à chaque syndiqué s'inscrit dans la défense d'un Service
262 Public de qualité.

263 L'activité suit l'évolution des moyens de communication : le temps consacré aux courriels augmente régulièrement,
264 tandis que l'accueil direct des collègues est moins fréquent. Cette dernière modalité concerne surtout les collègues
265 en début et fin de carrière et s'accompagne souvent d'une démarche d'adhésion. Pour les autres, les collègues qui se
266 déplacent sont souvent confrontés à des difficultés particulières (santé, conflits) qui rendent nécessaire un échange
267 personnalisé et inscrit dans la durée.

268 La période a été marquée par l'ouverture de la permanence et du standard téléphonique cinq après-midis par
269 semaine afin de mieux répondre aux demandes. La communication par courriel se fait souvent sur plusieurs
270 échanges, complétés si besoin par un appel au collègue. L'activité du secteur est étroitement liée au calendrier
271 administratif et au travail des différentes CAPA : les périodes de mutation, demandes de temps partiel, postes
272 adaptés, congé formation, avancement, accès à la hors-classe sont particulièrement chargées, tant en termes
273 d'information (collective ou individualisée) que de suivi des dossiers et de communication à l'ensemble des collègues
274 concernés par une opération.

275 **Au cours des six derniers mois, les militants, très sollicités au sujet de l'accès à la classe exceptionnelle, ont dû**
276 **faire face aux retards de calendrier maintenant les collègues dans l'incertitude ; ils se sont attachés à donner les**
277 **informations dès qu'elles ont été connues, de la façon la plus précise possible, à l'encontre de la désinformation**
278 **portée par d'autres sur cette question comme sur les nouvelles carrières.**

279

280 **Le SNES et la Hors Classe**

281 Conséquence de la dévalorisation salariale qui frappe les métiers de l'enseignement, l'accès à la Hors Classe est
282 devenu un dossier majeur de la vie syndicale académique ces dernières années. Au travers de l'étude de multiples
283 dossiers, d'interventions en commission, d'études statistiques sur les avis chefs d'établissements et IPR, nous avons
284 réussi à obtenir l'accès au grade de Hors Classe pour de plus en plus de collègues en fin de carrière.
285 En 2016, le nouveau barème obtenu l'année précédente a permis de promouvoir 87% des professeurs certifiés au
286 11e échelon de l'académie. Nous avons notamment, à l'occasion des commissions académiques, dénoncé les
287 différences flagrantes entre disciplines concernant les avis formulés par les IPR. Nous avons pu constater que ces
288 écarts ont été nettement amoindris en 2017. Cette année 2017 a d'ailleurs vu la promotion de 96% des certifiés au
289 11^e échelon, ce qui correspond au taux le plus grand que nous ayons jamais vu dans notre académie.

290 Afin d'aider au mieux les personnels à préparer leur dossier et à faire valoir leurs droits pour la Hors Classe nous
291 poursuivons le numéro du journal académique Spécial Hors Classe, initié en 2015, et que nous diffusons largement.
292 Au moyen du nouveau barème national et des engagements ministériels issus de PPCR, nous continuerons d'avancer
293 vers notre objectif d'obtention de la Hors Classe pour toutes les fins de carrières. En 2017, nous avons fait un pas
294 qualitatif dans ce sens

295

296 **Retraites**

297 Depuis l'élection de Macron des actions communes aux organisations de retraité-e-s ont été conduites sur le pouvoir
298 d'achat ou l'augmentation de la CSG mais aussi aux côtés des « actifs », sur les questions Interpro ou Fonction
299 publique, comme le 10 octobre.

300 La politique à l'encontre des actifs et celle réservée aux retraités, est la même: dans les deux cas il s'agit de peser sur
301 la part de richesses dévolue à la rémunération du travail, la pension de retraite des salariés, du privé comme de la
302 Fonction publique, en étant une rémunération continuée.

303 Le résultat des réformes depuis 1993, d'allongement de la durée de carrière en mesures fiscales ciblées (taxe pour la
304 CASA, suppression de la demi-part), de gel des pension en augmentation des dépenses courantes et de santé, c'est
305 une baisse du pouvoir d'achat de 20 % en 12 ans. 60 % d'entre nous sont touchés par l'augmentation de la CSG de
306 1,7 point.

307 La fiscalisation programmée de la Sécu, et les injustices du système fiscal sapent les fondements de la protection
308 sociale, réduisent le financement solidaire collectif, affaiblissent globalement les services publics de santé, en
309 particulier l'Hôpital public, renforcent le privé.

310 La loi d'adaptation de la société au vieillissement est un leurre en matière budgétaire, évite de traiter la question des
311 EHPAD, néglige la représentation des retraités..

312 L'activité intersyndicale a perduré dans l'unité du groupe des 9 (1) et a mis en place des actions significatives:
313 colloque de janvier 2017 à Paris, colloque au Sénat sur l'aide à domicile, succès de la mobilisation unitaire du 28
314 septembre (26 à Marseille), mise en échec du projet de financement de la perte d'autonomie fondé sur les
315 assurances privées.

316 Le 23 novembre à Marseille un rassemblement nous a réunis à nouveau.

317 C'est donc avec détermination que le lien actifs-retraités doit être renforcé pour des actions communes victorieuses.

318

319 Deux permanenciers « retraites » reçoivent deux jours par semaine des collègues, pour les informer sur leurs droits,
320 les aider dans leurs démarches, vérifier leur RIS (relevé individuel de situation) ou recalculer leur EIG (estimation
321 indicative globale). Le premier contact se fait en général par téléphone, et un rendez-vous est proposé pour
322 examiner la situation personnelle, après envoi des documents par courriel. Les rendez-vous peuvent être
323 « délocalisés » pour les collègues syndiqués qui ne peuvent se rendre à Marseille La permanence retraite traite en
324 moyenne 5 dossiers par semaine, de la simple information à l'examen approfondi du dossier, ce dernier service étant
325 réservé aux syndiqués. Les dossiers les plus compliqués (carrière à l'étranger, changements de statuts) sont traités
326 en lien avec le secteur national pour apporter la meilleure réponse. Un entretien occupe environ une heure ;
327 nombreux sont ceux qui repartent dépités de voir la pension qu'ils percevront après des années passées au service
328 des élèves et de l'Institution. De fait, pour de nombreux collègues, la perspective du départ en retraite s'éloigne de
329 jour en jour : retards de carrière ou interruption (particulièrement pour les femmes), augmentation du nombre de
330 trimestres requis pour le taux « plein » à 75% empêchent de nombreux collègues de partir à l'âge légal, voire les
331 contraint à demander une prolongation au-delà de la limite d'âge. Ce dernier cas est devenu de plus en plus fréquent
332 au cours de la période, et la tâche syndicale en est d'autant plus complexe, puisqu'il s'agit d'obtenir pour ces
333 collègues la possibilité de rester en poste, alors que nous revendiquons la retraite à 60 ans. L'accent est mis auprès
334 des collègues sur la nécessité de rester syndiqué au SNES après la cessation d'activité, et de participer au S1 des
335 retraités.

336

337 **Remplacement et TZR**

338 L'activité du secteur TZR s'est surtout concentrée sur la permanence téléphonique le lundi après midi ainsi que sur
339 les réponses aux mails des syndiqués et non syndiqués qui s'adressent à nous. Globalement, les principales
340 problématiques rencontrées sont gérables sur consultation du mémo national, pour certains cas plus isolés il est
341 nécessaire d'intervenir au rectorat et de suivre le dossier, notamment sur des questions de frais de déplacement.

342 Nous avons organisé deux stages et deux réunions d'information à destination des nouveaux TZR de l'académie et
343 rédigé une dizaine d'articles à destination des collègues TZR.

344 Le constat est que le nombre de TZR est en baisse régulière depuis 2007 et qu'ils sont majoritairement en AFA . De
345 ce fait, leur problématique rejoint davantage celle des collègues en poste fixe que les particularités de la mission de
346 TZR.

347 Les principales préoccupations étaient plutôt celles des carrières, la plupart des stagiaires étant déjà TZR depuis plus
348 d'un an, ils connaissaient les contraintes particulières.

349

350 **Agents non-titulaires**

351 De janvier 2016 à décembre 2017, l'investissement de notre section académique dans l' application du décret 2016-
352 1171 et des arrêtés conjoints a favorisé des avancées sans précédent dont ont bénéficié la majorité des agents
353 contractuels d'enseignement, d'éducation d'orientation et MLDS de notre académie, avec effet rétroactif au 1er
354 septembre 2016. Ainsi, ont été obtenus une grille indiciaire revalorisée pour les contractuels en CDD et CDI, le
355 classement en 1ere catégorie pour tous les détenteurs du diplôme exigé au concours interne, la prise en compte de
356 l'expérience professionnelle en LP, des bonifications indiciaires pour valoriser certaines prises de postes, une
357 extension de la durée des contrats en fonction de la durée des remplacements, un renforcement du rôle des
358 commissions consultatives et du droit à contestation des avis, lors des évaluations pédagogiques ou administratives,
359 et un meilleur accompagnement dans le métier par un accès à formation.

360 Parallèlement, le SNES a alerté très tôt sur les conséquences du transfert de la gestion du chômage vers Pôle Emploi,
361 s'est opposé à la suppression de la commission d'affectation dont il a obtenu le maintien, a assuré le suivi des
362 nouveaux CDI, l'avancement d'échelon des CDI, des MA, a repoussé le licenciement ou non renouvellement des
363 contractuels psychologues d'orientation en obtenant une formation correspondant au titre de Psy-EN.

364 Les quatre stages syndicaux, les assemblées générales des mois d'août et réunions nous ont permis d'agir en lien
365 avec les collègues non titulaires.

366 Concernant la titularisation, nous continuons à nous associer pleinement aux actions de la FSU nationale pour
367 dénoncer le dispositif Sauvadet, et exiger un plan ambitieux de résorption de la précarité.

368

369 **MLDS**

370 Les missions et ORS des personnels des MLDS ont fait l'objet d'un groupe de travail métier en 2015 qui a abouti à
371 une nouvelle réglementation. Le SNES s'y est pleinement investi et entend faire appliquer ces nouveaux textes. Dans
372 l'académie, le SNES s'est attelé à construire une pratique syndicale régulière chez ces personnels, en vue de
373 construire l'unité et la mobilisation nécessaires pour obtenir des avancées. Deux réunions ont permis de préparer
374 une audience au rectorat qui a commencé de porter ses fruits. Un premier stage syndical est organisé. Les collègues
375 de la MLDS sont mobilisés.

376

377 **GRETA**

378 Les GRETA de l'académie connaissent des difficultés importantes. Les choix de la Région de ne plus financer les
379 formations d'accès aux premiers savoirs, d'alphabétisation, impactent leur activité. Les fusions de Greta menées à
380 marche forcée ont amplifié les difficultés de certains GRETA, celui de Marseille en particulier. Dans cette période, le
381 SNES est intervenu à tous les niveaux avec le souci constant de faire entendre la voix des personnels, de défendre
382 leur emploi et de développer le service public de formation continue. Nous avons pu sauver quelques emplois,
383 permis le reclassement de personnels. Le SNES est de fait l'interlocuteur syndical reconnu du rectorat et des
384 personnels. Il nous faut maintenant faire prendre conscience aux personnels de la nécessité de se syndiquer et de
385 s'organiser pour peser dans les choix à venir.

386

387 **Documentalistes**

388 Le SNES s'est fortement impliqué dans le GT métier des professeurs documentalistes et a obtenu un calcul de l'ORS
389 plus favorable qu'antérieurement. Cependant la traduction de ces avancées dans la réalité des établissements fait
390 l'objet d'un combat syndical qu'il faut mener sur le terrain et auprès de l'administration. Le SNES épaula les
391 collègues documentalistes : il a obtenu une audience en 2016 et une en 2017 et organisé deux stages académiques
392 qui ont rassemblé de nombreux collègues.

393

394 **AED/AESH/CUI**

395 Suite au non-renouvellement massif des CUI en juillet 2017, des actions conjointes, avec les syndicats de la FSU
396 (snuipp, snes, snuter), les organisations syndicales de l'éducation, des fédérations de parents élèves, ont été menées

397 (regroupements et audiences devant les préfetures, communication envers les élus, etc...). Les revendications sont
398 une solution pour les personnels non renouvelés et un recrutement pérenne pour les missions qu'ils occupaient.

399 Le SNES Aix-Marseille organise, en février 2018, un stage identifié « personnels scolaire et AESH » pour les informer
400 sur leur droits, leur missions, faire un état des difficultés de leur mission et actualiser leur revendications.

401 Depuis de la rentrée, les S1 sont sollicité pour déposer des heures d'information syndicale pour les AED et les AESH
402 de leur établissement.

403

404 **Formation syndicale**

405 La section académique conduit une politique de formation syndicale ambitieuse qui articule les dossiers d'actualité
406 (réforme du collège, évaluation des élèves, stage lycée/bac,...) et réflexion au long cours (santé au travail, stages
407 disciplinaires ou de catégories, avenir des BTS...). A la rentrée 2017 elle a organisé des stages sur la réforme des
408 carrières et de l'évaluation des enseignants qui ont rencontré un succès massif. Des efforts ont été faits sur la
409 programmation, la visibilité et les pré-inscriptions qui permettent aujourd'hui une organisation plus efficace.

410

411 **Presse**

412 Nous avons continué la ré-orientation de la presse académique vers quatre numéros spéciaux annuels et des
413 numéros généralistes plus rares, avec l'objectif de réduire les coûts et de mieux cibler les attentes des syndiqués. Le
414 site et les listes de diffusion sont utilisés pour transmettre les informations et analyses plus urgentes.

415

416 **Migrants**

417 Nous nous efforçons d'engager une politique active de soutien aux migrants en mettant nos moyens et compétences
418 au service des différents acteurs de l'accueil des migrants, en particulier RESF que nous mettons régulièrement en
419 contact avec des établissements. Nous sommes partie prenante des réseaux Hospitalité sur Marseille et AGIR en
420 pays d'Aix notamment en assurant le relai des informations en direction des collègues localement. Nous cherchons à
421 promouvoir les interventions dans les classes de RESF et de SOS Méditerranée. Cependant le travail reste bien en
422 deçà des besoins et une approche de ce sujet propre au SNES et cohérente avec son activité reste à inventer.

423

424 **Vie fédérale**

425 Le SNES-FSU participe à la vie des sections fédérales départementales de la FSU afin de permettre la circulation
426 d'informations et la prise de décision de la fédération sur des sujets touchant aussi bien la Fonction Publique que des
427 thèmes plus sociétaux. C'est pourquoi le SNES a participé autant que possible aux grèves et manifestations contre la
428 Loi El Khomry (sous Hollande) puis contre les Ordonnances (sous Macron) ; il a été cheville ouvrière de l'appel pour
429 un plan d'urgence pour Marseille et sa région largement signé sur change.org au printemps 2017. Il a participé
430 également aux diverses initiatives fédérales contre l'extrême droite, pour le droit des femmes ou en aide pour les
431 Migrants (stages, rencontres publiques, actions concrètes, manifestations...). Des liens sont également tissés avec les
432 organisations de jeunesse, à travers la FSU (motion de l'UNEF relayée et votée dans les CA des lycées contre la
433 suppression du chèque culture par exemple). Enfin, le SNES-FSU participe au développement de la FSU en donnant
434 du temps syndical pour faire vivre la Fédération.

435 Le SNES-FSU s'implique également et investit des moyens dans la FSU Paca. Pour faire vivre cet échelon fédéral
436 régional, ce qui pourrait déjà être une fin en soi, mais aussi parce que des dossiers d'importance cruciale pour le
437 second degré sont traités à cette échelle. La gestion des lycées, la définition de la carte des formations, la
438 compétence transports scolaires plus récemment, pour ne citer que les plus essentiels ,ont en effet des
439 conséquences indéniables sur les conditions de travail des personnels mais aussi sur la qualité du service public
440 d'éducation.

441

442 **Dans le Vaucluse**

443 1) Depuis le Congrès de Luynes, le SNES Vaucluse a poursuivi son action de formation syndicale à destination des
444 collègues en privilégiant les formations de proximité. A ce titre, plusieurs stages syndicaux ont été organisés et
445 animés par les membres du SNES Vaucluse :

446 - Stage de formation pour les élus au Conseil d'administration le 28 novembre 2015 au lycée Philippe de Girard

447 - Stages sur PPCR et les nouvelles carrières le 27 septembre 2016 au lycée Mistral, au lycée de l'Arc le 23 mars 2017,
448 au Lycée Pasquet le 4 avril 2017, au lycée Val de Durance le 8 juin 2017

449 -Stage Nouvelle évaluation des enseignants au lycée Mistral le 21 novembre 2017.

450 Dans le cadre de l'ouverture de la Classe exceptionnelle, deux réunions d'information ont été organisées sur les
451 bassins d'Avignon et de Carpentras les 4 et 5 décembre 2017

452
453 2) Nous avons poursuivi nos campagnes d'heures d'information syndicale :

454 - à destination des collègues dans le cadre de l'opération *Grains de sable* contre la réforme Collège 2016

455 - pour l'ensemble des collègues dans le cadre de PPCR, des nouvelles carrières et des nouvelles modalités
456 d'évaluation des enseignants (48 HIS couvrant 40 établissements)

457
458 3) Notre soutien aux personnels précaires s'est traduit par des actions (pétitions d'établissement, rassemblement
459 devant la préfecture du Vaucluse, motions déposées en CA, rassemblements locaux le 17 octobre 2017 dans les
460 principales villes du département qui ont compté plus de 900 personnes) dans un cadre fédéral contre le
461 licenciement de 167 emplois aidés du 2nd degré entre les mois de septembre et décembre 2017 dans le département
462 du Vaucluse.

463
464 4) Depuis deux ans, plusieurs sections syndicales d'établissement ont été renouvelées. C'est le cas au lycée René
465 Char, à la cité scolaire de Vaison-la-Romaine, au lycée Alphonse Benoit, au collège Barbara Hendricks. La couverture
466 syndicale des établissements du Vaucluse est assurée à 83% ; il reste néanmoins à l'heure actuelle 9 établissements
467 dans lesquels il est difficile de trouver un S1.

468 **Dans les départements alpins**

469 Notre activité a été guidée par 3 axes majeurs :

470 **La défense des collègues au quotidien** par nos entretiens et interventions répétés auprès des services du DASEN
471 (mutation, carrière, emploi, amélioration des services partagés des enseignants, emplois AESH, AED et contrats
472 précaires), lors des CDEN et CTSD où nous sommes majoritaires. Mais aussi auprès des chefs d'établissement pour
473 rétablir les droits des collègues. Nous étions aussi dans la rue, en tête de cortège le 16 Janvier 2016 à Digne lors
474 d'une des nombreuses manifestations contre la réforme du collège.
475

476 **L'information** sur nos carrières, nos droits et notre santé au travail par le biais des stages de formation syndicale : le
477 8 décembre 2016 à la cité scolaire de Sisteron, le 12 Janvier 2016 au lycée D.Neel à Digne, le 2 Mars 2016 au lycée
478 des Iscles à Manosque,, le 30 novembre 2017 à Sisteron etc etc ... En partenariat avec la FSU04 (SNUipp04, SNEP04,
479 SNE04), la FCPE04 et RESF, nous avons participé à l'organisation de "**BOUGEONS L'ECOLE**". C'est un samedi entier,
480 dédié aux échanges et réflexions autour du thème de l'éducation. Le Samedi 30 Avril 2016 aux Mées, Franck Lepage
481 animait des « Ateliers de désintoxication de la langue de bois » puis l'après midi une table ronde et des débats avec
482 Yves Alpe sur le thème « L'école rurale bat la campagne : sortir des sentiers battus ». Cette journée se terminait avec
483 le spectacle de Franck Lepage "Comment empêcher les riches de s'instruire plus vite que les pauvres"
484 (<https://youtu.be/tHLsL59Dj6A>). Le Samedi 01 Avril 2017 à Peyruis nous avons accueilli la Conférence gesticulée de
485 Bernard FRIOT suivi d'un Spectacle théâtral : "8h30 Rue des écoles". Cette manifestation a pu réunir jusqu'à 500
486 auditeurs, le tout dans une ambiance joviale animée par des groupes musicaux locaux et engagés. Nous avons animé
487 aussi régulièrement des heures d'informations syndicales dans les collèges du département pour l'opération *Grain*
488 *de sable* avec pour point d'orgue le 04 Février 2016 où au collège de Forcalquier, nous avons été à l'initiative d'un
489 rassemblement suite à la venue de Monsieur Le Recteur.

490 **La santé au travail** qui par notre implication accrue dans les instances du CHSCT ont pu améliorer la situation des
491 collèges et lycées du département. Le 15 Mai 2016 à Saint Tulle nous animions un stage d'information qui a réuni
492 des collègues des collèges et lycées du 04. Des visites d'établissement ont été réalisées : collège C.Reymond de
493 **Chateau-Arnoux**, collège JMG Itard **d'Oraison**, Lycée Beau de Rochas de **Digne** afin d'améliorer les conditions de
494 travail des collègues.

495